



 Accession sociale
PSLA

 locatif sociale

0 5 10



PLAN DE MASSE

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. Les surfaces et hauteurs sous plafond indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombres et en dimensions.